

ARRONDISSEMENT  
DE LENS

VILLE DE  
LOISON-SOUS-LENS

Tél : 03.21.13.03.48

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**



L'an Deux Mil Vingt Trois, le 19 décembre,  
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,  
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,  
En suite de convocation en date du 12 décembre,  
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,  
ETAIENT PRESENTS : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de  
Mesdames Françoise TOULOUSE, Khadija LANNABI, Catherine WILLE, Yamina  
SADOUNE, Dorine CORROYEZ et Messieurs Bertrand NARCISSE, Robert UNTERFRANC,  
Dominique VASSEUR, absents excusés,  
Monsieur Jacky LELONG est élu secrétaire de séance.

**Objet : Motion pour des moyens au service de l'éducation**

Monsieur le Maire rappelle que mardi 5 décembre dernier, Gabriel ATTAL, Ministre de l'Education Nationale a annoncé un énième plan pour améliorer le niveau des élèves :

- Groupe de niveaux, classes dédoublées
- Retour du redoublement avec dernier mot des professeurs
- Soutien scolaire
- Création d'une épreuve anticipée du bac en mathématique...

L'urgence est revendiquée. En effet, les indicateurs virent au rouge :

- Evaluation de 4<sup>ème</sup> catastrophique,
- Récente étude PISA (programme international pour le suivi des acquis) sur les mathématiques qui constate une nouvelle baisse du niveau des élèves français
- Baisse de niveau généralisée constatée par les professeurs et les employeurs

Il faut, selon le Ministre, créer une « choc des savoirs » pour élever le niveau de tous les élèves en primaire, au collège et au lycée. Par ailleurs, le Ministère de l'Education Nationale reconnaît qu'enseigner avec des effectifs réduits d'élèves produit du résultat et que cette mesure nécessite la création de plusieurs milliers de postes d'enseignants.

Pourtant, depuis l'élection d'Emmanuel Macron, près de 10 000 postes d'enseignants ont été supprimés.

Pour mémoire en 2023, 1 500 postes ont été supprimés (1000 dans les écoles et 500 dans les collèges).

Dans notre Région, ces dernières années, il est constaté une baisse moyenne d'élèves par classe dans les écoles alors que dans les lycées et collèges, les effectifs explosent, ce qui génère une dégradation des conditions d'apprentissage.

Considérant que les évaluations de 4<sup>ème</sup>, communiquées en novembre classent l'Académie de Lille en dernière position en français et en 24<sup>ème</sup> position sur 33 pour les mathématiques,

Considérant que l'éducation de nos enfants et de nos jeunes est LA PRIORITE :

Les membres du Conseil Municipal décident :

**Vote à l'unanimité**

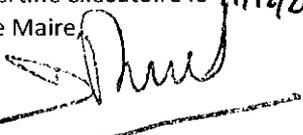
- De demander au Gouvernement de renoncer au 2 193 suppressions de postes prévues dans le projet de Loi de finances 2024,
- De demander au Gouvernement de rétablir le nombre d'équivalents temps plein d'assistant d'éducation passé de 63 620 pour l'année scolaire 2020-2021 à 60 385 en 2021-2022.
- De demander au Gouvernement de former et de recruter un nombre suffisant d'Assistants de Vie Scolaire et de créer un véritable statut pour ces personnels indispensables pour une prise en charge correcte des élèves qui ont besoins d'un accompagnement ou en situation de handicap.
- De demander au Ministre Gabriel ATTAL de doter l'Académie de Lille de moyens humains nécessaires pour les écoles, les collèges et les lycées ne comptent pas plus de 25 élèves par classe
- De demander à Monsieur Xavier BERTRAND, Président de la Région des Hauts-de-France, de renoncer à son projet de suppression de postes d'agents territoriaux dans les lycées du Pas-de-Calais et du Nord.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Loison-sous-Lens, le 20 décembre 2023

Transmis en Sous-Préfecture de Lens le 20/12/23  
AR : 062-216205131-20231219-del-19223-260 DE

Affiché le 21/12/23  
Certifié exécutoire le 21/12/23  
Le Maire,

  
Daniel KRUSZKA



Le Maire,

  
Daniel KRUSZKA